

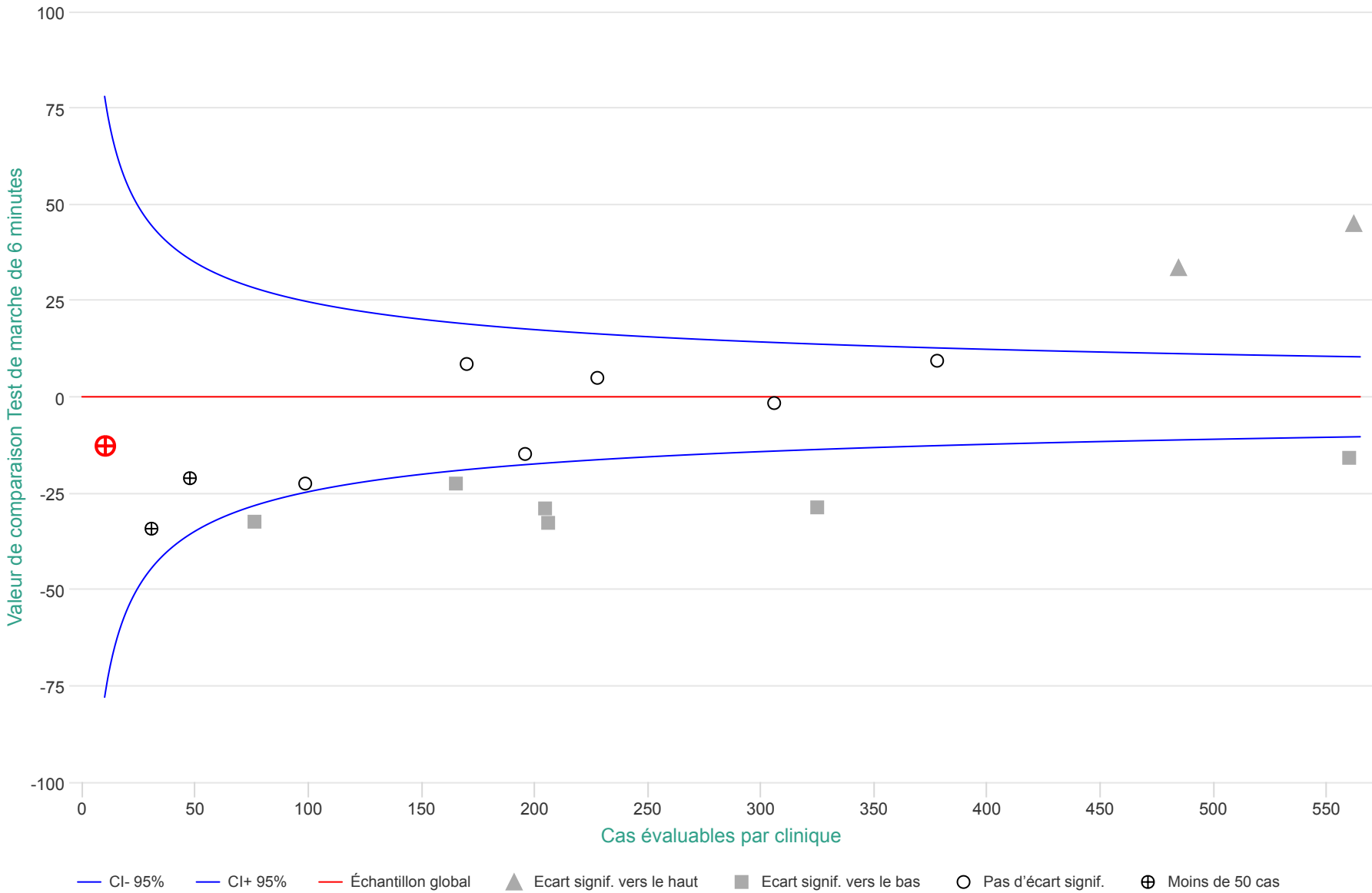
Graphique 2:  
Résultats de mesure  
relatifs à la  
performance  
physique (test de  
marche de 6  
minutes)

Graphique en entonnoir:  
valeur comparative test de  
marche de 6 minutes en  
fonction des cas évaluable  
par clinique en 2021

Commentaire ANQ sur la  
comparaison présentée  
(Graphique 2)

Ce graphique présente les  
résultats de l'analyse épurée  
des risques pour  
l'amélioration de la capacité  
fonctionnelle physique pour  
les traitements du 01.01.2021  
au 31.12.2021 dans le domaine  
de la réadaptation cardiaque.  
Au total, les données de 7'157  
cas provenant de 18 cliniques  
ont été transmises. Parmi ces  
derniers, 4'051 cas étaient  
évaluables pour le test de  
marche de 6 minutes et ont  
pu être inclus dans l'analyse.

Conformément aux directives  
de l'ANQ, il convient d'utiliser  
la bicyclette ergométrique  
pour mesurer la capacité  
fonctionnelle physique des  
patientes et patients  
cardiaques, pour autant que  
leur état de santé le permette.  
Sinon, le test de marche de 6  
minutes fait office  
d'alternative. Parmi les 18  
cliniques, sept établissements  
ont mis en œuvre les



directives selon le manuel de l'ANQ et ont utilisé la bicyclette ergométrique pour le collectif de patientes et patients les moins limités. Pour ces cliniques, l'échantillon clinique évalué dans le cadre du test de marche de 6 minutes représente donc plutôt les personnes les plus fortement limitées et non pas l'ensemble du collectif de patientes et patients de la clinique respective. Une comparaison directe des résultats du test de marche de 6 minutes entre les cliniques qui relèvent les tests de performance selon le manuel et les cliniques qui utilisent exclusivement le test de marche de 6 minutes n'est donc guère possible.